

COMMUNIQUÉ

À l'attention du directeur de l'information

Montréal, le 5 mars 2013

Peter Sergakis appuie le Maire de Montréal Denis Coderre quant à la prolongation des heures d'ouverture des bars.

Le président de l'Union des Tenanciers de Bars du Québec estime que l'idée est excellente et que de prolonger les heures d'ouverture des bars jusqu'à 6h amènerait beaucoup de touristes et de banlieusards à Montréal. « Ça fera rouler les hôtels, les taxis, les restaurants, les bars, les autobus, le métro, etc. qui ont beaucoup de difficulté au point de vue économique depuis quelques temps. Montréal est présentement est une ville en déclin avec des taxes abusives et des rues et trottoirs délabrées; elle doit devenir **la** destination touristique, une ville unique en Amérique du Nord. »

Piétonisation et prolongation des heures d'ouverture pour la rue Sainte-Catherine

Il proposerait d'abord un projet pilote sur la rue Ste-Catherine entre Atwater et Papineau où on piétoniserait l'artère et prolongerait les heures d'ouverture des établissements licenciés jusqu'à 6h. Il cite également l'exemple du Village Gai où, depuis quelques années, on a déjà piétonnisé la rue Sainte-Catherine durant la période estivale et que le projet est un succès.

L'arrondissement Ville-Marie a instauré des règlements très sévères par rapport à la musique et au bruit et, depuis ce temps, toute l'opération fonctionne très bien et apporte un cachet touristique important. « En aucun temps les résidents ne se sentent dérangés », affirme-t-il.

De plus, le phénomène de sortie des bars à 3h serait amoindri puisque les sorties se feraient graduellement entre 3h et 6h, évitant ainsi beaucoup de problèmes.

Bien sûr, il croit que le maire doit s'asseoir et discuter avec les tenanciers de bars afin d'établir des règles qui minimiseraient les possibles problèmes quant à la tranquillité et la sécurité publique, et que ces derniers sont prêts à collaborer très étroitement pour faire de ce projet une réussite.

Peter Sergakis espère également qu'on prolongerait de ce fait les heures de vente de produits alcoolisés et l'utilisation des machines vidéopoker. Il souligne qu'une partie de la clientèle montréalaise quitte les bars à 3h pour se diriger vers le casino, au détriment des tenanciers de bars qui sont privés de ces revenus considérables.